



Nombre de membres du Bureau :

- en exercice : 20
- présents titulaires : 18
- suffrages exprimés : 18
- pour : 18

**DÉLIBÉRATION n° B 2017/76**

Le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social, sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO, le 12 avril 2017.

Présents : B. PLANO, H. FORGUES, F. DABEZIES, F. ROYO, A. PIASER, JP COMPAGNET, M. SICARD, A. DUCASSE, J. ABADIE, C. CORREGE, R. LACÔME, M. MARTIN, L. LAGES, E. DUCUING, S. SIMOIS, JC CLARENS, B. FOURCADE, JP. CABOS

Absents excusés : J DEVAUD, N.SALCUNI

Objet : Commune de Lagrange - Programme « Rénovation de l'éclairage public au lotissement la Baysole 2015 » dans le cadre de TEPcv - fonds de concours

Monsieur le Président informe le Bureau du programme de travaux « Rénovation de l'éclairage public au lotissement la Baysole 2015 » engagé par la commune de Lagrange.

Il y a lieu de mettre en place la participation par fonds de concours pour le financement de cette opération.

Le financement de la dépense est assuré de la façon suivante :

- Montant total de la dépense .....	7 968.95 € TTC
- Participation de l'Etat au titre de TEPcv .....	5 312.63 €
- Participation SDE.....	664.08 €
- T.V.A. préfinancée par le SDE .....	1 328.16 €
- Participation CCPL.....	332.04 €
- Fonds de concours Lagrange .....	332.04 €

Le bureau à l'unanimité des membres présents autorise la demande de participation à la commune de Lagrange par fonds de concours du montant suivant : **332.04 €**.

Affichée le 04 MAI 2017

Pour copie conforme  
Le Président

